**Une cartopartie pour recenser les stationnements vélos à Hellemmes**

Comme c’est le cas pour la grande majorité des communes, la ville d’Hellemmes ne recense pas les stationnements vélos, installés par ses services.

Or, en tant que cycliste il est utile de savoir où nous allons pouvoir garer et attacher notre monture en toute sécurité ; la crainte du vol étant l’un des premiers freins à la pratique du vélo au quotidien.

En tant qu’association de cyclistes, il est important de pouvoir demander à la collectivité la mise en place de nouveaux parkings vélos, c’est d’autant plus facile à justifier si nous pouvons nous appuyer sur une carte à jour, pour pouvoir effectuer nos demandes.

C’est donc avec plusieurs adhérents d’Hellemmes que nous nous sommes réunis samedi 14 avril afin de recenser les stationnements existant… sur le même principe qu’une chasse au trésor !

Plusieurs équipes se sont formées et nous sommes allés arpenter les rues, munis d’une carte papier d’un secteur de la ville. Nous avons relevé plusieurs informations : le type de stationnement, la capacité d’accueil, (un arceau = deux vélos) et le public y ayant accès.

De retour au Polder, (LE café des initiatives citoyennes) nous avons transposé nos trouvailles sur le site Openstreetmap.org, le « wikipédia » de la cartographie.

Une fois ces informations ajoutées, nous avons élaboré sur le site Umap.openstreetmap.fr, une carte personnalisée des stationnements vélos d’Hellemmes que vous pouvez retrouver sur ce lien : <http://urlz.fr/71ZV>

À noter que l’ensemble des secteurs de la ville n’ont pas encore été arpentés, faute de temps. Vous souhaitez organiser une action similaire ? Demandez-moi : [mathias.vadot@droitauvelo.org](mailto:mathias.vadot@droitauvelo.org)

Mathias Vadot